



Bloquer le pays pour bloquer le gouvernement et obtenir satisfaction sur les revendications

Les manifestations massives du 17 octobre sur tout le territoire sont une démonstration indiscutable que les salariés se mobilisent aux côtés de la jeunesse et défendent des revendications communes.

Que l'on regarde du côté des lycéens ou du côté des salariés engagés dans d'innombrables grèves, la situation sociale exige que le gouvernement réponde aux revendications sans délai.

Or, en guise de réponse, le gouvernement Macron-Lecornu s'acharne à maintenir la même politique, notamment avec son projet de budget 2027 et ses 54 milliards d'économies, et s'enfonce dans la répression la plus brutale.

En février 2023, une intersyndicale nationale appelait à la grève le 7 mars de la même année, contre la réforme Macron-Borne-Dussopt, avec le mot d'ordre de bloquer le pays.

Que s'est-il passé depuis ?

- La réforme des retraites est passée
- Les salaires sont bloqués
- L'inflation a explosé
- Les fonctionnaires perdent 10 % de leur salaire en cas d'arrêt maladie
- Les arrêts de travail sont limités à une première période de 30 jours
- Le gouvernement annonce s'attaquer aux retraités
- Les postes de fonctionnaires continuent d'être supprimés
- Les lits d'hôpitaux continuent d'être fermés
- Les lycéens perdent des millions d'heures, apprennent dans des locaux dévastés, et subissent une répression policière et judiciaire débridée

Le mot d'ordre de bloquer le pays, valable en 2023, n'est-il pas toujours valable en 2026 alors que la situation s'est largement aggravée ?

Nos conditions de travail et d'existence se détériorent d'année en année, ce mot d'ordre est-il devenu caduc ? Alors que nos anciens élèves et nos propres enfants subissent les conséquences des budgets successifs des gouvernements Macron, ne devrions-nous pas aller vers le blocage du pays ?

Pour le SNUDI-FO 77, c'est bien la voie qu'il faut emprunter pour :

- **L'abrogation de la réforme Macron-Borne-Dussopt**
- **L'augmentation générale des salaires et le blocage des prix**
- **Le maintien de tous les postes de fonctionnaires et la réouverture de tous les postes supprimés**
- **Suppression du jour de carence et retour à l'indemnisation à 100 % des arrêts maladie**
- **Suppression de la limitation du nombre de jours d'arrêt maladie**
- **Suppression de Parcoursup**
- **Abrogation de la réforme Blanquer du lycée**
- **Mise en œuvre d'un véritable plan de rénovation de tout le bâti scolaire ; non aux chambres froides en hiver et aux étuves l'été !**
- **Arrêt de la répression policière et judiciaire : pas touche à la jeunesse, pas touche aux travailleurs !**

Le SNUDI-FO 77 invite l'ensemble des collègues à mettre dès à présent la question de la grève à partir du 5 novembre à l'ordre du jour en envoyant une déclaration d'intention de grève dès maintenant. Le SNUDI-FO 77 appelle l'ensemble des collègues à participer à la manifestation parisienne.

Melun, le 22 octobre 2026